

Réunion importante ce lundi matin à la mairie de Nice. Le Conseil Local de Santé Publique créé il y a quelques jours, s'est rassemblé par visioconférence pour faire un point sur la situation de l'épidémie de coronavirus qui touche actuellement les Alpes-Maritimes. « *Le taux d'incidence est de 323 (pour 100 000 habitants) dans le département* » explique à la presse le maire de Nice, Christian Estrosi. Un chiffre très haut dessus de la moyenne nationale, potentiellement explicable par le nombre de tests effectués ces derniers jours et le nombre-record d'EHPAD dans le 06.

Le Conseil Local de Santé Publique (qui réunit des acteurs du privé et du public de la Santé) a donc proposé de nouvelles mesures au gouvernement afin d'empêcher que la situation ne s'aggrave. Des mesures dont certaines seraient applicables dans les 24 heures.

La première concerne la campagne de vaccination. Elle a officiellement commencé ce dimanche à Sevrans en Ile-de-France. Christian Estrosi souhaite « *que la campagne débute dans les Alpes-Maritimes tout de suite. Notre campagne de vaccination ne peut pas débuter dans 8 jours alors que nous sommes considérés comme un département où il pourrait y avoir un afflux supplémentaire rapide* » .

La deuxième se concentre sur les restrictions de déplacements. Notamment avec nos voisins. Transalpins d'abord. L'édile souhaite renforcer le niveau de sécurité en demandant une réciprocité de la quarantaine qui est appliquée en Italie et une interdiction de passer la frontière pour ceux qui n'ont pas d'obligations. Plus proche de nous encore, Monaco. Christian Estrosi demande au Premier ministre Jean Castex, de solliciter son homologue monégasque pour que le protocole sanitaire français soit appliqué sur le Rocher et que les déplacements en Principauté soient réservés à ceux ayant une attestation de travail.

Enfin, l'aéroport Nice Côte d'Azur. Pour le maire de Nice, les passagers de toutes les compagnies atterrissant sur le tarmac azuréen devraient avoir effectués un test PCR (comme c'est le cas pour les voyageurs en provenance de Tunisie), « *sous peine d'interdiction de desserte de la métropole niçoise.* »

Parmi les autres mesures proposées, un renforcement des contrôles dans les commerces notamment liés à la vente à emporter mais aussi le soir du 31 décembre. Christian Estrosi a déjà annoncé la mise en place d'un arrêté municipal pour limiter la fréquentation des grandes surfaces à 50% de leur capacité. Enfin l' élu a demandé au préfet de potentiellement avancer l'heure du couvre-feu à 18 heures pour une partie du territoire de la Métropole (à définir grâce à l'analyse des eaux traitées à la station Haliotis).

Andy Calascione

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité